

Les améliorations récentes

Tramway

En 2013, 2 lignes mises en service

- **Ligne 5** entre Marché de Saint-Denis (93) et Garges-Sarcelles (95).
- **Ligne 7** entre Villejuif (94) et Porte de l'Essonne [Athis-Mons] (91).

Fin 2014, 2 nouvelles lignes

- **Ligne 6** : mise en service d'une partie de la ligne entre Châtillon (92) et Vélizy-Villacoublay (78).
- **Ligne 8** entre Saint-Denis et Épinay-sur-Seine/Villetaneuse (93).



Métro

- Prolongement de la **ligne 12** de Porte de la Chapelle (Paris) à Front Populaire [Aubervilliers] (93) en 2012.
- Prolongement de la **ligne 4** de Porte d'Orléans (Paris) à Mairie de Montrouge (92) en 2013.
- Nouvelles rames sur la **ligne 9** en 2013.
- **45 % de rames neuves ou renouvelées depuis 2006**, soit 300 rames au total, dont 20 en 2014.

Information des voyageurs

En 2013

- De **nouveaux écrans d'information** se déploient dans les gares et stations.
- L'application **Vianavigo** permet aux utilisateurs de s'abonner à des **alertes trafic** sur leurs lignes afin d'être informés en temps réel en cas de perturbations.



En 2014

- L'information en **temps réel** sur Vianavigo se déploie progressivement.



Navigo

En 2013

- En plus du week-end et des jours fériés, le **dézonage** fonctionne également de mi-juillet à mi-août et est étendu aux forfaits Améthyste.

- Le **rechargement** est possible sur les distributeurs automatiques de billets (Crédit Mutuel et CIC) ou par Internet sur le site navigo.fr
- Le **complément de parcours** permet de ne payer que le prix correspondant au trajet effectué en dehors des zones de validité de son forfait.

En 2014

- À compter des vacances de printemps 2014, **Navigo est aussi dézonné pendant les petites vacances scolaires de la zone C** (vacances d'hiver, de Pâques, de Toussaint et de Noël).

RER et train

En 2013

- Amélioration de l'offre et 15 gares rendues entièrement accessibles sur le **RER B au Nord**.
- Déploiement du **Francilien** sur les lignes P et L.



En 2014

- Amélioration de l'offre sur les **RER A** (nouveaux horaires et trains longs plus tard le soir) et **RER C et D** avec plus de trains.
- Déploiement du **Francilien** sur les lignes L et J.
- **Près de 55 % de rames neuves ou renouvelées depuis 2006**, soit 600 rames au total, dont 120 en 2014.

Et aussi...

Bus

- Adoption d'un **plan de réduction des polluants** émis par les bus : le STIF demande à la RATP d'engager un programme d'acquisition de bus pour réduire de 50 % les émissions de particules fines du parc de bus en 2 ans (2014-2016).
- **Plus de 250 lignes améliorées** en 2013.
- **1 nouvelle ligne Filéo** (transport à la demande sur la plateforme aéroportuaire de Roissy) mise en service en 2013 : Fosses – Louvres – Roissy.

Gares



- Mise en service de la **gare de Créteil Pompadour** en 2013.
- **Un 20^e espace Véligo** ouvert en 2014 à Fontainebleau-Avon pour faciliter le stationnement vélo en gare.

Concertations et échanges

- 5 concertations et 13 enquêtes publiques en 2013.
- Présentation d'une quinzaine de projets au public en 2014.

Le STIF

Transports en Île-de-France

Imagine, finance et organise les transports publics



1 Le STIF expertise les projets d'amélioration des transports en commun d'Île-de-France



Le STIF étudie les projets d'extension et de création de lignes (train, RER, métro, tramway, bus...) sous tous leurs aspects : personnes et emplois concernés, faisabilité technique, coûts...

2 Le STIF décide des actions à mener pour améliorer les transports en commun d'Île-de-France



Les décisions relatives aux améliorations (prolongement et création de ligne, rénovation et commande de matériel roulant, renfort d'offre, information voyageurs...) sont prises par le Conseil du STIF, qui décide également des financements.

3 Le STIF pilote la modernisation du réseau des transports en commun



Chaque étape du projet est validée par le Conseil du STIF (enquêtes publiques, coordination, maîtrise d'ouvrage, travaux, équilibre financier, mise en service...), qui veille également au respect du programme, du calendrier et des coûts.

4 Le STIF confie l'exploitation des réseaux aux transporteurs



Via des contrats, il fixe à la RATP, à la SNCF et aux transporteurs privés des objectifs sur :

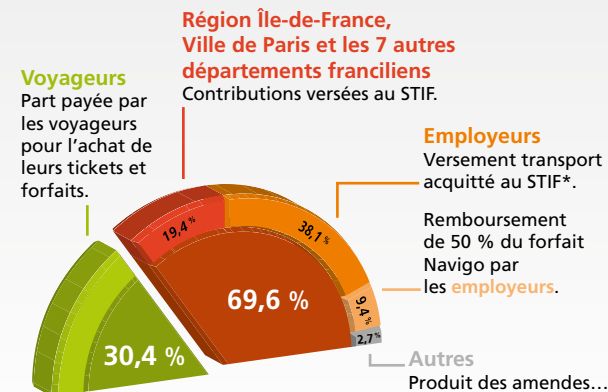
- la ponctualité,
- la qualité de service (information voyageurs, accueil...),
- le calendrier de mise en œuvre,
- les investissements à réaliser,
- la mise en œuvre des décisions du Conseil...

Le STIF finance les transports en commun d'Île-de-France

- Le STIF cofinance la modernisation des infrastructures routières et ferroviaires, et la rénovation et l'achat du matériel roulant (train, RER, métro, tramway, bus...).
- Il est responsable de l'équilibre global du coût des transports en Île-de-France. Il en gère le budget de fonctionnement (8,993 milliards d'euros en 2013).
- Il traite les questions de tarification (dézonage, suppression de zones...), crée les titres de transport et fixe leurs tarifs.



Principales sources de financement des transports en commun d'Île-de-France en 2013



* Le versement transport (VT) est versé au STIF par les employeurs d'Île-de-France de plus de 9 salariés.

Le STIF à l'écoute des voyageurs et des Franciliens



- Via les élus de son Conseil, le STIF est au contact régulier des citoyens.
- Via des concertations et des débats publics, le STIF informe et échange avec les voyageurs à propos des nouveaux projets.
- Via des rencontres avec les associations d'usagers et les élus, le STIF suit le vécu et les attentes des voyageurs ligne par ligne.

Le STIF imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens

Au cœur du réseau de transports d'Île-de-France, le STIF fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures...), investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs.

Le STIF, composé de la Région Île-de-France, de la Ville de Paris et des sept autres départements franciliens, porte ainsi la vision de l'ensemble des transports d'Île-de-France (train, RER, métro, tramway, bus...).



Le Conseil du STIF

- ✳ **Île-de-France** 15 représentants
- MAIRIE DE PARIS** 5 représentants
- SEINE-MARNE** 1 représentant
- Yvelines** Conseil général 1 représentant
- Essonne** LE CONSEIL GÉNÉRAL 1 représentant
- hauts-de-seine** CONSEIL GÉNÉRAL 1 représentant
- SEINE-SAINT-DENIS** LE DÉPARTEMENT 1 représentant
- VAL de MARNE** Conseil général 1 représentant
- val d'oise** LE DÉPARTEMENT 1 représentant

1 représentant EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale)

1 représentant CRCI (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Paris - Île-de-France)